

AVIS AU PUBLIC

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de BELIN-BELIET

Une procédure de modification simplifiée du PLU de Belin-Beliet est engagée dans le cadre du projet de nouvelle gendarmerie sur la friche commerciale de l'ancien Super U. Cette modification a pour objectif la suppression de l'emplacement réservé n°15 (réalisation de 100% de logements sociaux), la modification des obligations minimales, en zone UA, pour le stationnement automobile des constructions à destination de logements de fonction ainsi que la modification de la largeur minimale d'emprise des voies nouvelles en zone UA.

Le dossier complet accompagné d'un registre ouvert pour recueillir les observations sera mis à disposition du public du Lundi 16 mai 2022 à 9h00 au Vendredi 17 Juin 2022 à 17h00 inclus.

- Dans les locaux de la Mairie de Belin-Beliet, 29 avenue Aliénor, 33 830 BELIN-BELIET, les Lundi, Mercredi et Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le Mardi de 9h00 à 12h00 et le Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
- Sur les sites Internet suivants : www.belin-beliet.fr et www.valdeleyre.fr

Le public peut également adresser ses observations par voie électronique à l'adresse urbanisme@valdeleyre.fr ou par courrier adressé à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre, 20 route de Suzon, 33830 Belin-Beliet.